



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 01 OCT. 2024
et publié le 01 OCT. 2024 est exécutoire.

Séance du mercredi 25 septembre 2024

Délibération n° 03_2024_105

Mise à disposition d'un local pour les diplômés DN MADE

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-cinq septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLOCANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	Excusée
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	Pouvoir à Philippe PERRICHON
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAU Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV Pouvoir à Francis BLONDIEAU Absente Pouvoir à Jacqueline CHAMPION
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 28
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Sylvie OLIVIER

Date de la convocation : 18 septembre 2024
Date de l'affichage : 18 septembre 2024

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20240925-03_2024_105-DE
Date de télétransmission : 01/10/2024
Date de réception préfecture : 01/10/2024

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 25 septembre 2024

Délibération n° 03_2024_105

Mise à disposition d'un local pour les diplômés DN MADE

Monsieur Geoffroy CANTAT, 4^{ème} Vice-Président, présente ce dossier.

Dans le cadre de la mise en œuvre du tiers-lieu de compétences « Le Buss », Cœur de France a été sollicitée par le Lycée professionnel Jean Guéhenno afin de disposer d'un local pour les diplômés DN MADE engagés dans le dispositif d'accompagnement vers l'auto-entrepreneariat.

Vu l'article L 1511-8-1 du Code général des collectivités territoriales ;

vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de France ;

considérant que le bâtiment destiné au « Buss » n'est pas actuellement opérationnel pour permettre l'accueil de ces jeunes diplômés ;

considérant qu'un local sera loué par Cœur de France et mis à disposition, gratuitement, des diplômés DN MADE, afin de leur permettre de poursuivre leur carrière professionnelle et favoriser leur installation sur le territoire ;

il convient de fixer, par convention, les modalités de mise à disposition (*joint à la synthèse*).

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité

- valide la convention de mise à disposition (*ci-joint*) ;
- autorise Monsieur le Président, à signer la convention avec les diplômés DN MADE qui utiliseront le local.

Le Président



Daniel BÔNE

La secrétaire de séance



Sylvie OLIVIER



**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'UN LOCAL ENTRE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE FRANCE ET LES DIPLÔMÉS
DN MADE ENGAGÉS DANS LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS
L'AUTO-ENTREPRENARIAT**

Entre les soussignés :

La Communauté de communes Cœur de France : 1 rue Philibert Audebrand, 18200 Saint-Amand-Montrond, représentée par Daniel BÔNE, en qualité de président et autorisé par délibération du Conseil communautaire du 25 septembre 2024

Le diplômé du DN MADE.....

CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du tiers-lieu de compétences « Le Buss », Cœur de France a été sollicitée par le Lycée professionnel Jean Guéhenno afin de disposer d'un local pour les diplômés DN MADE engagés dans le dispositif d'accompagnement vers l'auto-entrepreneuriat.

Le bâtiment destiné au « Buss » n'est pas actuellement opérationnel pour permettre l'accueil de ces jeunes diplômés. En attendant, un local sera loué et mis à disposition des jeunes diplômés.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'occupation par les diplômés du DN MADE du Lycée Professionnel Jean Guéhenno d'un local situé au 3, 5 et 7 rue Porte de Bourges à Saint-Amand-Montrond appartenant à la SCI LES ALMADIES Les Trembles 18210 Vernais, loué par la Communauté de communes Cœur de France.

Article 2 : Description du local et du matériel mis à disposition

Le local mis à disposition a une surface d'exploitation de 75,10 m² comprend au rez-de-chaussée : deux bureaux, un local d'archives, WC et une boutique avec placards et deux vitrines.

L'inventaire du matériel mis à disposition gracieusement par Cœur de France est annexé à la présente convention.

Article 3 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 1 an, renouvelable jusqu'à 3 ans à compter du [Date de début]. Elle pourra être renouvelée par accord écrit entre les parties.

Article 4 : Modalités d'utilisation et responsabilités

La Communauté de communes Cœur de France s'engage à :

- payer le loyer du local au propriétaire selon les modalités convenues,
- payer les charges courantes : électricité, eau, gaz,
- fournir le matériel listé ci-dessus,
- donner accès au local gratuitement aux diplômés du DN MADE, les jours aux heures suivantes du lundi au dimanche de 7 h à 19 h,
- en cas de panne des machines, les frais seront à la charge de la Communauté de communes Cœur de France.

Les diplômés du DN MADE s'engagent à

- exercer une activité exclusivement pour l'accès aux métiers d'art et du design dans le local,
- veiller au respect des règles de sécurité et de bon usage des lieux et souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les risques liés à l'occupation du local,
- assurer l'entretien courant du bâtiment ainsi que les consommables nécessaires,
- acheter leurs fournitures professionnelles,
- à ne pas réaliser de travaux ou toutes modifications dans le bâtiment sans l'autorisation de la Communauté de communes Cœur de France,
- à la fin de la mise à disposition, les diplômés s'engagent à exercer leur activité sur le territoire de Cœur de France,
- à la date anniversaire de l'occupation des lieux, les diplômés devront fournir un bilan de leur activité à Cœur de France.

Article 5 : Fin de la Convention

A l'issue de la période de la convention, le local et le matériel mis à disposition devront être restitués en bon état. Un état des lieux sera réalisé à l'entrée et à la sortie des occupants.

Article 6 : Résiliation

Chacune des parties pourra notifier à l'autre son intention de mettre fin à la convention, par écrit, sous réserve de respecter un préavis d'un mois.

Article 7 : Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention sera réglé à l'amiable. À défaut, l'autorité compétente sera le Tribunal administratif d'Orléans.

Article 8 : Dispositions Diverses

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux, remis à chacune des parties.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le

**Pour la Communauté de communes
Cœur de France**

Le diplômé DN MADE

Monsieur Daniel BÔNE

PROJET

Local 3-5-7 rue Porte de Bourges à Saint-Amand-Montrond

Liste du matériel et mobilier installé sur place
par Cœur de France en octobre 2024

Libellé	quantité
Colliers de serrage à oreilles tuyau diamètre 6,3 mm	20
Mandrin inox 1,2 mm	20
Mandrin inox 2 mm	20
Mandrin inox 3 mm	20
Mandrin inox ø 1,6mm	20
Mandrin inox ø 1mm	20
Mandrin inox ø 2,4mm	20
Mandrin inox ø 3,2mm	20
Support encastré ø45mm HT 32mm	20
Bouterolles avec dé a rainures	16
Mandrin inox 4 mm	10
Pieds 76x76 chrome H700/1100	8
Mandrin inox 10 mm	5
Mandrin inox 5 mm	5
Mandrin inox 6 mm	5
Mandrin inox 8 mm	5
Couronne de tuyaux pour oxygene 2 mètres diamètre 6,3 mm	4
Couronne de tuyaux pour propane 2 mètres diamètre 6,3 mm	4
Support ø43mm HT 100mm	4
Support ø43mm HT 50mm	4
Support ø43mm HT 75mm	4
Tabouret rond en hetre réglable	4
Casier 12 bouteilles polystyrene	3
Lampe SUNNEX CL Led bras flexible 700mm	3
Plaques refractaires 340x340x123	3
Tasseau raboté 34x44 2m40	3
Armoire 2 portes battantes 185x90 - gris clair	2
Chaise vert/kaki	2
Chaise vert/noir	2
Chalumeau Alpha Bethlehem	2
Chalumeau polygaz Sargi	2
Écrou pour olive oxyconcentrateur 9/16	2
Établi 1 place - 8 tiroirs 1200x600x960 en bois	2
Étagère 5 tablettes métal et bois	2
kit complet adaptateur pour cube, detendeur et raccord rapide antiretour complet	2
kit de ventilation Age du verre 187m3/h	2
Lampe de bureau LED	2
Marver graphite à monter sur chalumeau model 5 (75x50x15mm)	2
Mélange acier inoxydable pot 1kg tonneau à polir	2
Micro chalumeau avec les raccords olives étagées	2
Moteur suspendu Techdent PR 20220 220V 120w	2
Olive 9/16 pour oxyconcentrateur	2

Oxyconcentrateur 10l	2
Palette graphite petit modèle	2
Peau d'établi claire - 8 rivets peau épaisse	2
Pédalier complet REDA - vessie - pédalier - tuyau - T de connexion	2
Pince brucelle forte bout rond 20cm	2
Pince brucelle forte bout rond 25cm	2
Pince brucelle plate	2
Pince courbée de 15cm	2
Pince fine p pointues courbée 11,5cm	2
Plaque de graphite 10x10cm épaisseur 1cm	2
Plaque de graphite 15x15cm épaisseur 1cm	2
Plateau de table aggloméré	2
Pointe en graphite manche en bois	2
Potence moteur telescopique TECHDENT à visser 5241 chrome	2
Raccord Y tous gaz	2
Support chalumeau sur socle	2
Support pour tiges	2
Toile lisse acier 0,75 60x100	2
Aspirateur Karcher eau et poussières	1
Banquette	1
Bibliothèque	1
Bouilloir Téfal	1
Buffet / table	1
Cabine de sablage ORO sableuse avec pédale	1
Cabriolet	1
Cutter ultrason Phozen - sonic saber	1
Dé à emboutir 60x60 + 36 bouterolles	1
Déroche électrique ECO 3,5 litres	1
Engobe pour plaques multicorit XE356B	1
Étau en fonte 150mm	1
Évier grès blanc 80x50 blanc	1
Four à micro ondes	1
Four Ceradel C46 (590x720x1450mm) 230V - regulateur Ceracontrol 16S	1
Four de cuisson du verre Grand modèle + bavette 1000 W / 230 V mono - 655 x 330 x 320 mm - 600° maxi	1
Hotte aspirante inox 110 x 150 cm	1
Jeu de 14 découpoirs sur socle forme ronde de 3 à 25mm	1
Laminoir EF120R tout fil 120mm roulette sans réducteur	1
Laminoir EL100 tout plaque 100mm roulette réducteur	1
lot de baguettes borosilicate transparent 5 à 8 mm	1
Lot de baguettes Effetre opaque 5 à 6 mm	1
Lot de baguettes Effetre transparent 5 à 6 mm	1
Lot de baguettes Effetre transparent clair 4 à 6 mm	1
Lunette/surlunette de protection pour souffleur de verre - borosilicate	1
Lunette/surlunette de protection pour souffleur de verre - sodocalcique	1
Marteau à aplanir	1
Mélangeur évier	1
Meuble sous évier	1

Moteur d'extraction d'air réglable 595 m3/h avec contrôleur de vitesse variable 32dB	1
Outil à tourner les anneaux ronds 2,5 à 12 mm	1
Pince parallèle à aplanir 15cm petits plateaux	1
Pince parallèle à aplanir plateau 40x40 mm	1
Plan de travail chene 300x65	1
Plan de travail stratifié 277x64x3,8 cm	1
Plaques de cuisson	1
Plateau MDF 244x122	1
Polisseuse MAP2 vitesse 1800/1400 Watt 500	1
Pot de séparateur fusion séchage flamme 500g	1
Réducteur mâle 150/125mm avec 2 mètres de rouleau ruban adhésif en aluminium	1
Réfrigérateur top	1
Sac de 4 litres de vermiculite	1
Séparateur BULLSEYE 2,2 Kg	1
Table basse	1
Table de polissage 1 place sans polisseuse 220V monophasé	1
Tonneau à polir "magnetic" Magico 3000	1
Triboulet ovale creux en fonte 30 cm - CM65x75 - 40x50MM modele ECO	1
Triboulet ovale creux en fonte 37 cm - 90x50MM modele ECO	1
Tube semi rigide en aluminium 5m DN150	1
Ultrason digital + vanne serie standard 3l	1